



SEANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2026

A 19 HEURES

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la Mairie de Beaulieu sur mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le DIX-HUIT JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à DIX-NEUF HEURES, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) Décisions municipales : compte-rendu,

DECISIONS

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

- 2) Casino de Beaulieu-sur-mer – SAS Société d'exploitation du Casino de Beaulieu – rapport d'activité 2024-2025,

ESPACES PUBLICS

- 3) Convention de fonds de concours entre la commune de Beaulieu-sur-mer et la Métropole Nice Côte d'Azur pour la réalisation de travaux d'entretien, d'aménagement et de sécurité de la voirie,

PERSONNEL

- 4) Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint (DGA) des services,
- 5) Mise à jour du tableau des effectifs,
- 6) Recrutement d'un vacataire – mission de conseil en communication et en relations institutionnelles – erreur matérielle – modification de la délibération municipale n° 18 du 02 avril 2026,

STATIONNEMENT PAYANT

- 7) Suppression de la gratuité pour les véhicules 100% électriques à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026,

CENTRE DE GESTION DES ALPES-MARITIMES

- 8) Adhésion au groupement de commande relatif à la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil, à la fourniture de papier permanent, à la restauration de registres et de documents endommagés et/ou anciens, à la numérisation,

ACTIVITES PORTUAIRES

- 9) Désignation des représentants de la commune au sein du conseil portuaire du port de Beaulieu Plaisance et du port des Fourmis.

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 11 juin 2026

Le Maire,  
Roger ROUX

